



Festival « Filmer le travail »

www.filmerletravail.org

2^{de} édition / Poitiers / 28 janvier au 6 février 2011

Appel à films / Concours « Filme ton travail ! »

FILMER LE TRAVAIL

Le festival "Filmer le travail", organisé par l'association filmer le travail, est une initiative de l'Université de Poitiers, de l'Espace Mendès France et de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT Poitou-Charentes).

Cette manifestation est co-organisée par la Région Poitou-Charentes et la Ville de Poitiers, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT).

La principale ambition du festival est de dynamiser le débat et de permettre l'échange fructueux des points de vue, tant sur le travail lui-même et ses mutations que sur les méthodes pour en rendre compte, qui connaissent elles aussi des évolutions significatives : diffusion des médias numériques dans l'audiovisuel ; ouverture progressive des sciences sociales à l'image ; retour de la figure du travail dans le cinéma de fiction ; frontières de plus en plus perméables entre documentaire et fiction...

Le festival proposera plusieurs temps forts ouverts au public et aux professionnels : rétrospectives, débats et tables rondes, un concours de pocket films « Filme ton travail ! » une compétition internationale de films et un concours de scénarios documentaires.

FILME TON TRAVAIL !

En règle générale, les films proposés seront du type pocket film (tournés avec un téléphone portable, appareil photo, mini caméra...). Il s'agit de promouvoir des œuvres courtes qui montrent, analysent et mettent en scène le travail par ceux qui le réalisent.

Le but est d'engager une **réflexion** sur toutes les formes de travail et leurs évolutions, de porter un regard personnel, critique, créatif et non inféodé sur sa propre activité professionnelle.

Les films ne seront pas nécessairement tournés sur les lieux de travail ou en entreprise, le réalisateur peut, sous toutes les formes de son choix, rendre compte de ses activités professionnelles.

Tous les genres seront acceptés (fiction, documentaire, expérimental, clip, stopmotion, portrait, interview, court métrage ...).

Un jury indépendant et le public attribueront deux prix :

- prix du jury « Filme ton travail ! » : caméra d'une valeur approximative de 1200 €.
- prix du public « Filme ton travail ! » : caméra d'une valeur approximative de 800 €.

Les œuvres doivent être en version originale, sous-titrée en français ou en anglais si le film n'est pas en langue française.

Date limite repoussée

Vous avez jusqu'au 5 janvier 2011 pour nous faire parvenir vos films (1 copie DVD) accompagnés des documents demandés pour l'inscription (cf. Règlement)

Filmer le travail

1, pl de la cathédrale - BP 80964 - 86 000 POITIERS - FRANCE

secretariat@filmerletravail.org / www.filmerletravail.org

Tel : +33 (0)5 49 11 96 85/84 / + 33 (0)5 49 50 33 00 (Espace Mendès France)

Fax : +33 (0)5 49 41 38 56